



AVIS À LA BATELLERIE

ET AUX USAGERS DU CANAL DE LA JEUNE AUTISE

N° 2025-31
Du 29/07/2025

AVIS AUX USAGERS DU CANAL DE LA JEUNE AUTISE

À compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre, pour des raisons hydrologiques, et notamment pour maintenir le niveau des eaux,

- **tout passage à la petite écluse et le passage dans le sas du barrage-écluse principal de l'Aqueduc de Maillé sont interdits** sur le canal de la Jeune Autise
- la navigation sur le bief de l'Aqueduc de Maillé **est autorisée uniquement pour les activités économiques** de batellerie traditionnelle.

Merci de votre compréhension.

La Présidente



Séverine VACHON